



TRÉSOR
DE LIÈGE

TRÉSOR DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

bpost
PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

P405108 – Bureau de dépôt Liège X – Éditeur responsable : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 48 – septembre 2016



Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Rédacteur en chef : Frédéric Marchesani.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Jonathan Dumont, Georges Goosse, Julien Maquet, Thérèse Marlier, Fabrice Muller et Christine Renardy.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2295-6751

Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec la mention structurée obligatoire L79679.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



Lampiris soutient le Trésor.



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>Vie du musée</i>	2
<i>Textilologie & paramentique, Philippe GEORGE</i>	3
<i>Vie de chantier: La restauration de la cathédrale</i>	5
<i>D'ultimes verrières pour la cathédrale</i>	7
<i>Au détour d'un feuillet, d'une initiale... À propos de deux manuscrits de la Légende dorée conservés à l'Université de Liège, Lucie DOYEN</i>	8
<i>Actualités en histoire bourguignonne et liégeoise, Jonathan DUMONT</i>	14
<i>Cycle de conférences du Trésor de Liège</i>	16



Page 1 de couverture : *L'Adoration des bergers* (1629) par François Francken (Anvers, 1607-1667), en cours de restauration en 1992 à l'Institut de la Cambre à Bruxelles.

Page 3 de couverture : dessin original de Gérard Michel.

ÉDITORIAL

L'automne est traditionnellement synonyme de rentrée au Trésor comme ailleurs. Cette année, octobre débutera avec un nouveau cycle de conférences, le huitième déjà ! Une fois encore coordonné par Kevin Schmidt, il fera cette année également la part belle aux jeunes chercheurs et jeunes diplômés de nos universités. Tout comme en 2015, toutes ces conférences auront lieu dans la Maison des Sports de la province de Liège. Vous en retrouverez le programme complet sur notre site web et à la fin de ce bulletin.

Après la rétrospective de l'œuvre de Michel Gaudillère, notre salle des expositions temporaires accueillera une nouvelle exposition, à partir du 9 novembre. Elle aura pour thème « La restauration d'œuvres d'art au Trésor ». La couverture de ce numéro vous en donne déjà un aperçu. Disponible prochainement à la boutique, il vous sera décrit dans un prochain numéro. De plus, l'Archéoforum a accueilli jusqu'au 15 octobre dernier une exposition des photographies de Thierry Gaudillère, le fils de l'artiste, intitulée « Bourgogne. Entre vin, terroir et patrimoine ».

Nouveauté encore, chaque numéro sera désormais accompagné d'une nouvelle rubrique intitulée « vie du musée », rédigée par le conservateur. En plus, ce numéro fera le point sur la conservation des collections textiles. Vous trouverez également le premier article d'une longue série consacrée au chantier de restauration de la cathédrale, comme nous vous l'annoncions déjà en juin dernier.

Du côté éditorial, signalons la sortie il y a quelques semaines aux éditions Sutton du dernier ouvrage de Philippe George, *Liège en 100 dates*. Il est disponible à la boutique du Trésor. D'autre part, deux ans après le colloque *L'œuvre de la Meuse*, organisé à Liège par le Trésor et l'Archéoforum, les actes de celui-ci sortiront prochainement de presse sous le titre *Orfèvrerie septentrionale – XII^e et XIII^e siècles. L'œuvre de la Meuse (vol. 2)*. Disponible également dans notre boutique, cet ouvrage vous est décrit plus en détail dans ce numéro de *Trésor de Liège*. De son côté, Pierre-Yves Kairis, qui nous fait régulièrement l'amitié du publier dans notre bulletin, vient d'obtenir un prix à l'Académie française pour sa somme consacrée à Bertholet Flémal. Nous l'en félicitons chaleureusement. D'autant plus encore que le Trésor est fort attentif à la peinture de Flémal, chanoine de Saint-Paul, au point d'en avoir fait un nouveau pôle muséal. La nouvelle enseigne du Trésor, située rue Bonne Fortune, montre un ange de la Conversion de saint Paul de Toulouse avec la mention « Visitez le Trésor ».

La grève des services postaux du printemps dernier a perturbé la livraison du numéro 46 de votre bulletin, qui n'est parvenu chez certains d'entre vous que fin juin ! Cela est d'autant plus désagréable que ce numéro vous invitait à l'inauguration des deux premières salles de l'aile est du cloître. Ce vernissage a, quant à lui, monopolisé toutes nos énergies, ce qui explique le retard accumulé dans la trimestrialité de nos bulletins. Nous vous prions sincèrement de nous en excuser.

Nous espérons que vous prendrez une fois encore plaisir à feuilleter ce bulletin et vous souhaitons une bonne lecture.

Frédéric MARCHESANI

VIE DU MUSÉE

Le redéploiement des collections mobilise toute l'équipe technique et scientifique du Trésor : adaptations multiples pour respecter les thématiques retenues, réserves, inventaire, redécouverte d'œuvres mises en sécurité pendant les travaux, réflexions multiples sur les dons et dépôts faits au Trésor...

Ainsi Madame Éliane Dresse de Lébioles a complété les dons qu'elle nous avait déjà consentis, à savoir un grand Christ provenant de l'ancienne église d'Aubel (xvi^e siècle) et un encensoir roman, par cinq œuvres qui, grâce à la Fondation Roi Baudouin, ont trouvé belle place. Il s'agit d'abord de deux sculptures en pierre blanche, déjà installées sur le palier du Premier étage, au sortir de l'ascenseur, pour créer un petit effet médiéval, proche de la nouvelle « meurtrière » qui permet un premier coup d'œil vers le reliquaire de Charles le Téméraire : une tête de gisant du xv^e siècle et une Vierge à l'Enfant de la fin du xiv^e siècle. Trois autres œuvres de la collection de Lébioles doivent prendre place dans la grande salle. Ces dépôts sont particulièrement heureux pour le Trésor, un peu pauvre en statuaire médiévale. Elles compléteront celles, actuellement au rez-de-chaussée et au premier étage, qui doivent aussi gagner la nouvelle salle. Tout le monde se pose d'ailleurs la question du nom de cette grande salle : allons-nous continuer l'énumération des fonctions capitulaires (salle de l'Écolâtre...) ?



L'affectation de cette magnifique salle de l'aile est, bien entendu, est l'objectif prioritaire des prochains mois, avec un *terminus ad quem* en juin 2017. Encore un peu de suspense !

C'est le moment où jamais pour nos ami(e)s d'envisager avec nous un nouveau don ou dépôt au Trésor, de manière à l'intégrer au mieux dans la scénographie en constitution.

Permettez-nous de lancer ici **un appel**, en particulier pour la grande salle de l'aile est qui va être principalement centrée sur le Moyen Âge et la Renaissance. La richesse des collections privées est extraordinaire.

Au-delà d'acquisitions proprement dites pour le Trésor, c'est avant tout pour les généreux donateurs la possibilité d'une concertation, d'une discussion avec nous, le réconfort et la satisfaction d'assurer aux œuvres qu'ils ont collectionnées, certains toute leur vie, un avenir et une destinée utile à la communauté. C'est l'aspect « conservation » qu'il faut sans cesse rappeler dans une société de l'éphémère, sans oublier l'étude scientifique que susciteront ces « nouvelles » œuvres.



TEXTILOLOGIE & PARAMENTIQUE

Philippe GEORGE, conservateur

Le compte-fils est au textilologue ce que le stéthoscope est au médecin : ils aident l'un comme l'autre au diagnostic. Les médecins chez Molière usaient d'un jargon pour le moins spécieux. Aujourd'hui si la science médicale se met parfois un peu plus à la portée du public, la textilologie, c'est-à-dire l'étude scientifique des tissus, reste quant à elle encore fort ésotérique dans sa terminologie généralement labellisée CIETA (Centre international pour l'Étude des Textiles anciens de Lyon). C'est bien normal pour une jeune discipline qui a tout à créer : un effort pédagogique est encore à accomplir.

Le Trésor de la Cathédrale de Liège possède de riches collections de textiles, en particulier des soieries lyonnaises du XVIII^e siècle qui forment un bel ensemble. Dans un numéro précédent, nous avons annoncé que la nouvelle réserve des ornements liturgiques était constituée : c'était sans compter l'énorme travail de préparation du vernissage du 16 juin et surtout du difficile transfert qu'il fallut exécuter. D'abord adapter le local désormais dévolu à la réserve des textiles anciens, ce que réalisa Monsieur Alain De Hert, technicien au Trésor, ensuite effectuer le transfert des différentes autres réserves dans la cathédrale vers celle-ci. Madame Anne Thys, mon ancienne condisciple en Histoire à l'ULg et collaboratrice scientifique au Trésor, la prépara, et aujourd'hui, avec l'aide de toute l'équipe, c'est désormais accompli.

S'il fallait trouver un titre plus accrocheur pour intéresser le public à ces collections nous parlerions volontiers de « soieries de Versailles », pour reprendre le beau titre que nous avons donné à une exposition, organisée en 2007 au Trésor de Malmedy par Madame Françoise Pirenne, alors conservatrice des

textiles anciens au Trésor, avec l'aide efficace de Mademoiselle Lucienne Dewez. Pourquoi Versailles ? Parce que toutes ces soieries peuvent être découvertes aussi bien dans les robes des dames de la noblesse, des favorites et des courtisanes, que dans les tissus d'ameublement du grand château, cage dorée et parangon du bon goût. La tradition n'était-elle pas aussi pour la mariée d'offrir sa robe en guise de dévotion à l'église ? Et le curé-célébrant pouvait s'y faire tailler une belle chasuble. Les ornements liturgiques ont ainsi sauvé les motifs éclatants de ces tissus. Les églises du diocèse ont également souhaité au XVIII^e siècle assortir à la mode leur vestiaire liturgique. Beaucoup d'anciennes collégiales, abbayes et églises conventuelles liégeoises ont constitué ce qui de nos jours est devenu le fonds ancien du Trésor. En nous cédant à la fin des années 1970 sa riche collection, Mademoiselle Alice van Zuylen l'a considérablement enrichi, de même que Monseigneur Guillaume-Marie van Zuylen qui, lui aussi, nous offrit quelques beaux ornements. Une section de paramentique, c'est-à-dire centrée sur l'étude scientifique des ornements liturgiques, s'est ainsi constituée. Mais il y a bien plus que « Versailles » : de la chasuble de David de Bourgogne aux ornements romains des évêques du XIX^e siècle. À notre dernière assemblée générale en mars dernier, le Carmel de Bruxelles nous offrait encore, grâce aux soins attentifs de Mère Marie-Céline et de sa prieure, les vestiges d'une dalmatique – le vêtement du diacre – avec des orfrois de la fin du XV^e siècle.

Reste à réinventorier ces pièces, les faire restaurer, les étudier et les faire vivre, à partir des archives laissées par Madame Pirenne, aidée techniquement régulièrement naguère



Le bloc des réserves textiles © Thierry Lechanteur.

dans sa tâche par Madame Ludvika Legrand, et par Mesdames Marie-Thérèse Vanturenhout et Nelly Maréchal. Faut-il aussi rappeler ici les quelques publications que Madame Pirenne rédigea sur le sujet, je pense en particulier à deux articles parus dans le *Bulletin du Vieux-Liège*, aux titres évocateurs « Les ornements liturgiques à « décor dentelle » en vogue à Liège au début du XVIII^e siècle » ou « Le mystère des soieries bizarres », pour ne pas parler que des publications du Trésor.

Il nous reste aussi à prodiguer conjointement conseils aux églises du diocèse pour la conservation de leurs pièces. Nos réserves sont grandes mais ne peuvent tout abriter. Par contre, les plus belles pièces des églises et anciennes collégiales du centre-ville sont conservées chez nous, plusieurs exposées, à l'initiative du chanoine Éric de Beukelaer. De même, nous avons obtenu le dépôt des très beaux ornements de la congrégation des Sœurs de Saint-Charles Borromée de Liège, si bien conservés par les Sœurs Marie-Claire et Agnès de Saint-Charles-de-Borromée.

Avec ses bouquets fleuris éclatants et la coupe de la chasuble en caisse à violon, le XVIII^e siècle n'est plus à la mode liturgique aujourd'hui. Peut-être fallait-il aussi oser à l'époque formes et couleurs. Si Jean-Charles de Castelbajac a encore confectionné des ornements très sages pour les Journées mondiales de la Jeunesse à Paris, imaginez plutôt aujourd'hui, pour vous remettre dans l'esprit nouveau du XVIII^e *mutatis mutandis*, ce que pourraient être des orne-

ments créés par John Galiano ! Pourtant Jean-Paul II a osé des ornements Stefano Zanella. Tout le monde se souvient de cette superbe chape rouge, or et bleu pour l'ouverture de l'année sainte à Noël 1999. J'ai eu la chance de

pouvoir palper ce vêtement dans la sacristie pontificale : quelle légèreté ! Quels beaux reflets moirés de ce textile façonné en lurex, la fibre du XXI^e siècle. Mon collègue de Lyon Bernard Berthod a consacré en 2005 une exposition à ce couturier-designer-prêtre turinois, sous le titre de « Ils habillent le pape » et mon ami Guy Massin Le Goff, alors conservateur des Antiquités & Objets d'Art du Maine & Loir, une remarquable exposition en 2010 en l'ancienne abbatale Saint-Martin d'Angers. Avec *Europae Thesauri* et en présence de leurs Altesses Royales la Princesse Astrid et le Prince Lorenz, président de notre association européenne, nous l'avons visitée et même prêté quelques pièces.

En tout cas, des mesures adéquates de conservation sont nécessaires pour tous ces ornements anciens sinon ce sera leur mort annoncée. Les exemples sont multiples et le plus significatif de ces dernières années est le sauvetage de quatre huméraux du XVIII^e siècle mal entreposés dans le coffre-fort de l'église Saint-Christophe, attaqués par la moisissure, et qui, grâce à la fabrique et son président le Baron Pierre de Macar, sont aujourd'hui exposés au Trésor.

À côté de l'exposition chez nous par alternance de nos soieries, luminosité oblige, nos « soieries de Versailles », leurs ancêtres et leurs descendants, ont aujourd'hui reçu l'écrin de conservation auquel elles ont droit dans le nouveau Trésor de la Cathédrale de Liège.

VIE DE CHANTIER

LA RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE

Depuis le mois de juin, une grue blanche surplombe la cathédrale de Liège. La présence de cette structure préfigure le commencement du chantier de restauration qui va s'étendre sur plusieurs années.

Genèse d'une restauration

Construire et restaurer sont les actions qui suscitent et régénèrent la cathédrale de Liège depuis le XIII^e siècle. En dehors du renouvellement de la toiture du clocher à la fin des années 1990, la dernière restauration importante remonte à 1850, excepté le cloître rénové pour le Trésor depuis 1994.

Actuellement, diverses pathologies motivent une restauration de grande ampleur. Les toitures sont devenues vétustes ; elles doivent à présent être remplacées. La couverture en plomb des collatéraux est toujours celle d'origine, mise en place il y a plus de 150 ans ! Les nombreuses réparations effectuées au fil des ans ne suffisent plus à garantir l'étanchéité et, lors d'importantes averses, l'eau ruisselle à l'intérieur de l'édifice.

Ce constat interpellant a amené la Fabrique d'église à désigner un bureau d'étude pour préparer un dossier complet de restauration en 2011. C'est l'association des bureaux d'études Architectes Associés s.a. – Techniques Générales et infrastructures s.a. de Sprimont (Responsable du projet : Yves Jacques ; gestionnaire : Xavier Tonon) qui a été retenue, à la suite d'un appel d'offre européen.

Préalablement à toute intervention matérielle sur un monument historique, il convient d'en avoir une connaissance et une compréhension approfondies. La première étape pour le bureau d'étude a donc été d'entreprendre une recherche historique critique, ainsi que

le relevé archéologique précis de l'édifice. Le but de cette étude historique était d'appréhender les grandes étapes de la vie du monument et notamment les transformations profondes du XIX^e siècle, après que la collégiale soit devenue la nouvelle cathédrale du diocèse. Les opérations de relevé ont également été prises en charge par les auteurs de projet eux-mêmes. Ce rapport de proximité leur a permis de se familiariser intimement avec le lieu et de développer une perception fine des particularités rencontrées. Dans un second temps, la confrontation des sources écrites et iconographiques à la « matérialité diachronique » a été déterminante pour approcher au plus près la « vérité » de l'édifice.

En concertation avec les différents intervenants, le dossier s'est orienté vers un « contrat cadre » qui présente l'avantage d'inscrire les travaux dans la durée et de permettre une restauration de grande envergure.

Le dossier a été validé par le Département du Patrimoine du Service public de Wallonie en mai 2015 et, après soumission, le marché des travaux a été attribué à la fin du mois de mars de cette année à la société momentanée Monument Hainaut S.A. et Monument Vande-kerkhove n.v.

Le chantier se déroulera en plusieurs phases sur une durée de cinq ans.

La première phase qui vient d'être entamée concerne le renouvellement de la toiture haute ainsi que la restauration des maçonneries des parties supérieures : galerie, pinacles, arc-boutants. Une toiture provisoire disposée au dessus des surfaces concernées par les travaux permettra aux artisans de réaliser un travail de qualité indépendamment des conditions météorologiques. Cette importante infrastruc-



Montage de la grue sur la place Saint-Paul en juin 2016.

ture garantit une protection optimale des décors intérieurs remarquables des voûtes de la cathédrale. Cette première phase devrait s'achever à la fin de l'année 2017.

La seconde phase sera engagée l'année suivante. Les toitures des collatéraux et des chapelles nord, visibles depuis la place Cathédrale seront renouvelées et les façades seront restaurées.

Le chevet et la tour de la cathédrale feront l'objet des travaux repris dans la troisième phase.

Le chantier se prolongera en 2020 par la restauration des toitures et des maçonneries des collatéraux sud. L'achèvement complet des travaux repris dans le contrat cadre est prévu pour 2021¹.

¹ Le montage financier du contrat cadre pour un montant de la soumission : 7 262 080,71 € TVAC ; SPW-DGO4 – département du patrimoine, Direction de la restauration : 95 % des postes subsidiabiles ; Ville de Liège : 1 % des postes subsidiabiles ; Province de Liège : 1 % des postes subsidiabiles ; Fabrique d'église de la cathédrale Saint-Paul : le solde.

D'ULTIMES VERRIÈRES POUR LA CATHÉDRALE



Depuis 2013, de nouvelles verrières ont remplacé peu à peu des vitraux détruits lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cinq d'entre elles réalisées par le père Kim En Joong, né en Corée du Sud, ont été installées en 2013 dans les chapelles dédiées à saint Lambert et à saint Joseph.

Depuis 2014, deux séries de sept vitraux, conçus par l'artiste suisse Gottfried Honegger, ornent les baies supérieures de la nef centrale. Côté nord, des formes colorées, anguleuses, éclatées s'organisent peu à peu, pour former, côté sud, des cercles concentriques, non fermés, vision de l'harmonie en gestation. Les jeux de couleurs à l'intérieur de l'édifice,

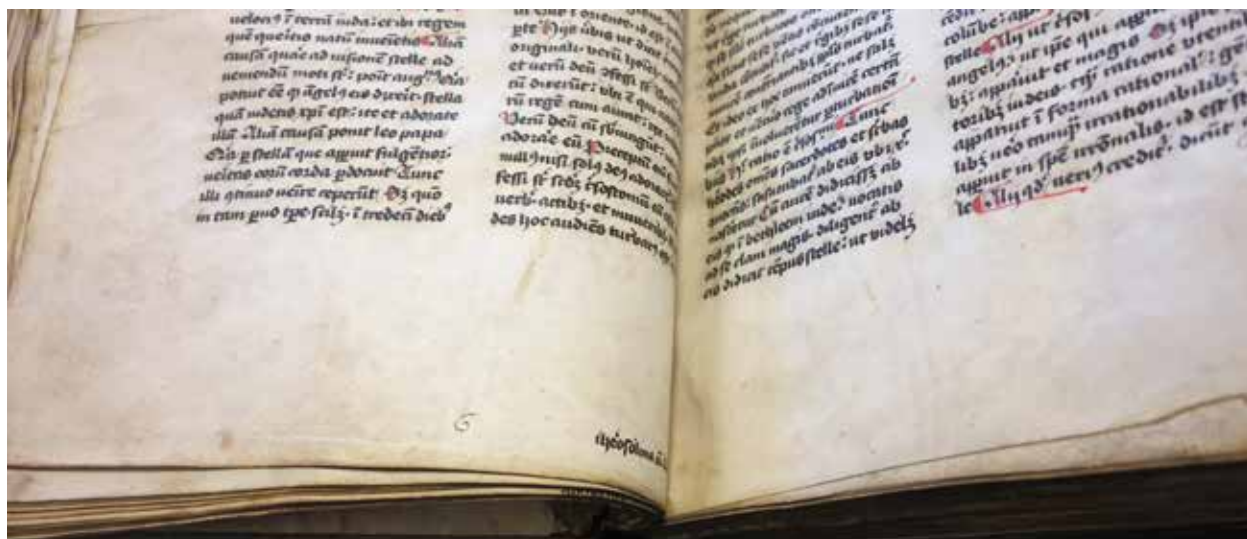
mais visibles aussi de l'extérieur, ordonnent la lumière, une lumière vibrante et mouvante qui semble venue d'ailleurs.

Durant les premiers mois de cette année 2016, quatre nouveaux vitraux, toujours conçus par Gottfried Honegger, ont été installés dans le transept. De grands cercles concentriques et concentrés, aux couleurs variées, renvoient au Livre de l'Apocalypse, ils évoquent la Création nouvelle, auréolée de paix et de bonheur.

Gottfried Honegger est décédé à Zürich le 16 janvier 2016. Il laisse derrière lui une œuvre considérable et, dans notre cathédrale, 18 verrières monumentales qui comptent parmi ses dernières réalisations.

AU DÉTOUR D'UN FEUILLET, D'UNE INITIALE... À PROPOS DE DEUX MANUSCRITS DE LA LÉGENDE DORÉE CONSERVÉS À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE *

Lucie DOYEN, maître en Histoire



Ill. 1. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 167 D, f. 40v-41r. © Lucie Doyen.

Les manuscrits sont des sources historiques, des témoins du passé, des matériaux servant l'histoire et l'historien. La codicologie, discipline nouvellement apparue au xx^e siècle permet l'étude du manuscrit en tant qu'objet et allie l'archéologie du livre à différents domaines de la connaissance historique. Nous voudrions rendre accessibles de façon plus avertie les précieuses informations que nous livrent deux copies conservées à Liège de l'œuvre fabuleuse de Jacques de Voragine, la « Légende dorée ».

* Dans le cadre de notre mémoire de fin de maîtrise (*Les manuscrits latins, français et néerlandais de la Légende dorée conservés en Belgique : une étude typologique, codicologique et textuelle*, sous la direction de Messieurs Xavier HERMAND et Baudouin VAN DEN ABEELE), nous avons établi un corpus des manuscrits latins, français et néerlandais de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, conservés sur le territoire de la Belgique actuelle pour en réaliser une étude codicologique, typologique et textuelle. Nous avons donné une communication dans le cadre du cycle de Conférence de jeunes chercheurs et diplômés organisé par le Trésor de la Cathédrale de Liège le 16 février 2016, et donnons ici une présentation plus approfondie de deux manuscrits conservés en terres liégeoises.

Actif dès le deuxième tiers du xiii^e siècle, dominicain originaire de la ville de Varazze près de Gênes en Italie, Jacques de Voragine compose la première version de son œuvre. Il ne cessera de la remanier et de la réécrire jusqu'à son décès en 1298. Cet ensemble d'histoires et de récits édifiants appartient au genre des *legenda nova*. En effet, la « Légende dorée » est un manuscrit hagiographique et un légendier dont la composition se construit en un ensemble homogène de vies de saints, tant au niveau des récits sélectionnés qu'au niveau de son écriture. Il rassemble sous un même nom d'auteur l'entièreté de la compilation, cette dernière à saisir au sens positif du terme : il y a un véritable travail de documentation et de recherches mobilisant toute une série de sources différentes. Classifiée comme un « légendier », l'œuvre de Jacques de Voragine a une portée qui dépasse le simple recueil de vies de saints. En effet, l'ordre dominicain développe sa volonté d'exprimer et de justifier le choix, la présentation et l'usage de chaque vie de saint. L'ambition poursuivie est double : d'une part, instruire les fidèles par

l'intermédiaire du prédicateur et d'autre part, leur donner accès aux textes hagiographiques. L'œuvre conçue selon cette visée rencontre un succès immense notamment en fonction de ses différents usages : il s'agit d'un recueil d'informations, il permet d'être consulté rapidement, d'être lu individuellement dans les milieux ecclésiastique et laïc, mais aussi d'être utilisé en lecture de table, au sein des *scriptoria* d'abbayes... Jacques de Voragine conçoit réellement son œuvre comme un manuel de culture religieuse générale et utile aux prédicateurs.

Le succès de cette *legenda nova* se mesure par le nombre impressionnant de copies effectuées, par l'essor parallèle des langues nationales qui s'en approprièrent la copie également, et par la grande diffusion de ces multiples éditions dès l'invention de l'imprimerie. Ce travail extraordinaire de compilation connu tant à l'époque de sa réalisation qu'aux siècles suivants, une renommée et un succès international et fulgurant. Actuellement, il existe une grande quantité de copies conservées (dont plus d'un millier en latin subsiste encore à l'heure actuelle) et d'éditions modernes et contemporaines.

Les deux manuscrits présentés (cote 76 C et cote 167 D) sont conservés à l'université de Liège et proviennent tous les deux d'un couvent établi depuis 1211 dans la cité ardente, le couvent des croisiers. Dans *Délices du pays de Liège* (1738), Pierre Lambert de Saumery qualifie la bibliothèque des croisiers comme « logée dans un vaisseau spacieux assez bien rempli et riche, surtout en anciens manuscrits », de belles promesses en perspective pour notre approche.

Afin de rattacher la production matérielle de ces deux copies de la « Légende dorée » à un ensemble de pratiques plus largement observées à cette époque pour la confection des manuscrits en général, plusieurs aspects liés aux étapes de la fabrication du manuscrit sont passés au crible.

Jusqu'au XIII^e siècle, le support privilégié au Moyen Âge est le parchemin. D'origine animale (veau, mouton, chèvre...), une fois traitée et suffisamment résistante, la

peau permet de conserver les écrits de façon durable. Le papier quant à lui existe depuis le XI^e siècle en Europe mais son utilisation ne se généralisera et ne supplantera le parchemin qu'à partir du XV^e siècle, conjointement avec l'apparition de l'imprimerie. Ces deux manuscrits représentent bien l'échantillon de supports majoritairement présents à l'époque médiévale puisque ils sont respectivement en papier et en parchemin.

Les deux formats du manuscrit 76 C et du manuscrit 167 D frôlent l'un et l'autre la limite inférieure et supérieure de la catégorie des in-folio établie par Bozzolo et Ornato¹. Cette observation, outre les mesures prises sur le manuscrit, sont confirmées par les filigranes présents entièrement sur la partie gauche d'une feuille pliée en deux, et donc visibles au milieu de la page. Le format est souvent mis en lien avec l'usage qu'il est fait du manuscrit : un petit format est plutôt destiné à l'usage individuel et à la lecture privée, alors qu'un grand format est plutôt privilégié pour des raisons pratiques à la lecture commune ou pour des raisons d'ostentation, à la présentation de manuscrits de luxe. Le manuscrit 76 C est appelé un « petit » format, alors que le manuscrit 167 D est à classer dans les « moyens » formats.

Les cahiers et leur numérotation assurent l'ordre au sein du codex. Tout manquement à cet ordre de succession des cahiers est synonyme de rupture de logique textuelle, et dévoile une faille dans la conception du *codex*. Il s'agit donc d'une étape très importante. La construction d'un cahier s'effectue selon une structure interne et répond souvent pour les manuscrits en parchemin à la règle dite « de Grégory » (1885) qui établit l'ordre de pliure des cahiers faisant se succéder les côtés poil et côtés chair en vis-à-vis au sein du *codex*. Une fois les cahiers composés, il existe plusieurs systèmes pour en établir l'ordre de succession afin d'éviter les inversions. Toutes ces indications sont naturellement destinées à disparaître et sont l'œuvre du copiste à l'origine du texte. Le système de la signa-

¹ Bozzolo C. et Ornato E., *Pour une histoire du livre manuscrit. Trois essais de codicologie quantitative*, Paris, 1980.



Ill. 2. *Jacobus de Voragine, Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 76 C, f. 47v-48r. © Lucie Doyen.

ture numérote chaque cahier selon une série évolutive. Le manuscrit 167 D illustre bien ce système où l'on observe au verso du dernier feuillet de chaque cahier la succession 1, 2, 3... à laquelle s'ajoute au recto des premiers feuillets a 1-4, b 1-4, c 1-4... Un deuxième système couramment rencontré est celui de la réclame, visible lui dans les deux manuscrits. Il s'agit des premiers mots du cahier suivant inscrits dans le bas de la page du précédent cahier. En règle générale, au Moyen Âge le système de la signature associant une lettre (attribuée au cahier) et un chiffre (attribué au feuillet au sein du cahier) est le plus en vogue (ill. 1).

Plusieurs éléments sont à observer concernant la mise en page et la mise en texte. Le manuscrit 167 D nous permet d'identifier les piqûres qui guident la mise en page pour définir les lignes et le cadre. Ces jalons de tracés sont encore visibles au manuscrit 76 C où ils ont été réalisés à l'encre fine. Ces piqûres sont destinées à disparaître sous le couteau du rogneur une fois le manuscrit achevé. Le texte est disposé en deux colonnes et positionnent donc ces deux copies dans la vaste production des XIII^e – XV^e siècle où la majorité des textes adoptent cette mise en page (ill. 2).

La page désormais justifiée, elle est prête pour accueillir le texte écrit. Dans nos régions, le mouvement gothique initié depuis le XI^e siècle engrange de grands changements au niveau des mentalités et cela se répercute dans la graphie des écritures, qualifiées d'*écritures gothiques* pour nos régions. Le savoir se réorganise, il est découpé, rangé, classifié ce qui engendre la séparation des mots, l'organisation du texte

(apparition de titres courant, de rubriques...) Ce découpage se ressent dans l'écriture elle-même, il se traduit par des lettres aux angles plus aigus, par un contraste plus prononcé entre les pleins et les déliés. L'espacement entre les mots et les abréviations induisent une lecture plus individuelle et silencieuse à l'inverse de la *scriptura continua* plus appropriée pour la lecture à voix haute. Les différents types d'écriture identifiés dans nos régions à cette époque font l'objet d'une classification établie par Lieftink, Derolez et Gumbert² et nous permettent d'identifier l'écriture du manuscrit 76 C comme une *Gothica cursiva* et celle du manuscrit 167 D comme une *Gothica hybrida*.

La transcription du texte est le moment crucial de la fabrication d'un manuscrit. Une fois la copie du texte terminée, le copiste laisse la trace de plusieurs mentions indépendantes du texte. Les mentions pratiques facilitent au lecteur la consultation : ces marques sont laissées au fur et à mesure par le copiste ou le rubricateur. Les titres, titres courants, manchettes ne sont pas visibles au sein de nos deux manuscrits, par contre, un système de

² GUMBERT J. P., *Manuscrits datés conservés dans les Pays-Bas : catalogue paléographique des manuscrits en écriture latine, portant des indications de date, t. II : Les manuscrits d'origine néerlandaise (XIV^e – XVI^e siècles) et supplément au tome premier*, Leyde, 1988.

Ill. 3. *JACOBUS DE VORAGINE, Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 167 D, f. 1r.
© Lucie Doyen.





Ill. 4. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 167 D, reliure.
© Lucie Doyen.

foliotation est visible dans le coin supérieur droit des feuillets au manuscrit 167 D. Les mentions techniques sont quant à elles destinées à être grattées ou rognées et s'adressent surtout au rubricateur, au relieur, à l'enlumineur : lettres d'attente, réclames, et textes de rubrique sont visibles majoritairement au sein du manuscrit 76 C.

Le programme décoratif dévolu à enrichir le texte occupe une place importante et est prévu dès le début de la fabrication du manuscrit. L'enluminure, ces éléments qui viennent « illuminer » le texte symboliquement ou concrètement, est un élément frappant et s'organise selon une certaine hiérarchie : les plus simples sont effectuées en premier lieu et les plus détaillées et travaillées en dernier. Pour nos deux manuscrits, les décorations sont relativement simples et ne s'expriment qu'au travers des initiales qui adoptent différents gabarits et différentes couleurs, permettant de rendre la structure du texte plus abordable (ill. 3).

La dernière étape d'un manuscrit est la reliure des cahiers entre deux plats de reliure. Cette enveloppe est soumise aux aléas du temps et est souvent remplacée ou restaurée au fil du temps. Il est très rare de conserver l'original : aujourd'hui il existe peu de reliures médiévales conservées. Le manuscrit 76C manifeste la volonté d'un propriétaire, à un moment de l'histoire du manuscrit, de le rendre uniforme au reste du fonds dont il disposait. Il est paré d'une reliure du XIX^e siècle en papier cartonné. Pour le manuscrit 167D, la reliure semble dater de la période médiévale même si plusieurs indices permettent d'affirmer qu'elle a subi l'une ou l'autre restauration : la trace de la présence des fermoirs est encore visible sous le cuir des plats de reliure (ill. 4).

Pour utiliser les manuscrits comme révélateurs d'une réalité historique, il faut se pencher sur

une série de caractéristiques physiques pour décoder le milieu qui les a vus naître. Abordons ces différents points de révélation en miroir avec les indices matériels qui nous permettent d'affiner ceux que nous possédons déjà.

L'étape de la datation établit ou confirme la date ou le siècle de copie des manuscrits. Il peut s'agir de mentions explicites ou de l'analyse de plusieurs indices. Parmi ceux-ci, l'identification du type d'écriture est primordiale : les deux *codices* sont écrits en écritures gothiques (*Gothica cursiva* pour le manuscrit 76C, et *Gothica hybrida* pour le manuscrit 167D). Identifiées selon le classement établis par Lieftink, Derolez et Gumbert, elles illustrent l'influence plus générale du mouvement gothique qui s'étend dans nos régions dès le XI^e siècle. Par comparaison avec d'autres, l'écriture du manuscrit 76 C permet d'affiner la datation entre 1423 et 1451 et celle du manuscrit 167D vers 1432.

Un autre indice, spécifiquement pour les manuscrits en papier (76 C) est l'analyse des filigranes, leur origine géographique, l'atelier de fabrication du papier et leur datation. En identifiant la Couronne (1423 de Toulouse), la Grappe de raisin (1370-1509, nord de la Suisse) ou encore la Tête de Bœuf (1434, Avignon), la datation s'affine et positionne la fourchette chronologique entre 1423 et 1509. Pour le manuscrit 167D, il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude d'analyser intrinsèquement l'origine animale de la peau et d'en établir une quelconque provenance ou datation. Nous laisserons le soin à d'autres observations d'en confirmer la datation (ill. 5).

Un troisième indice sont les mentions écrites laissées au sein du manuscrit par les inter-

Ill. 5. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 76 C, f. 214.
© Lucie Doyen.



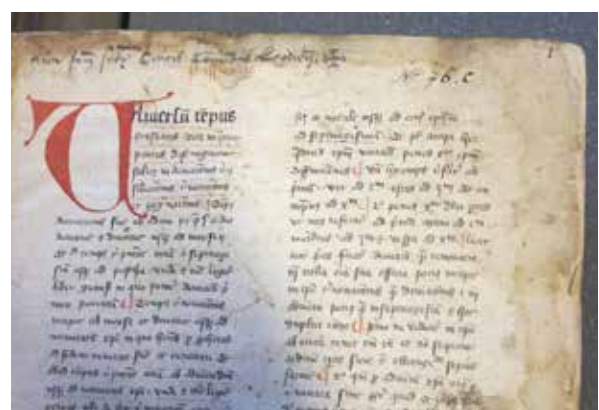


III. 6. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 76 C, f. 1r.
© Lucie Doyen.

mentions d'appartenance des manuscrits à l'institution à laquelle ils sont attribués. Les cotes rattachent les manuscrits à un fonds de bibliothèque. L'ex-libris *Liber Fratrum S. Crucis conventus Leodiensis* du manuscrit 76 C indique clairement son appartenance au couvent des croisiers de Liège. Suite à l'étude de la reliure, le manuscrit 167 D est identifié comme un produit de l'atelier des frères Léonard et Kempis, et à qui est attribuée cette première provenance médiévale. Par contre, l'absence de colophon pour ces deux copies de la « Légende dorée » ne nous permet pas d'aller plus loin. Les deux manuscrits sont-ils originaires du lieu d'où ils proviennent ? Considérant les mentions pratiques, de reliure et de copiste, nous pouvons affirmer qu'ils sont tous deux originaires du couvent (ill. 7).

Un autre paramètre permettant d'approcher au plus près l'objet manuscrit est d'en déceler la destination, l'usage au sein du couvent des croisiers de Liège. Établis dès 1272 à l'emplacement de l'actuelle rue des Croisiers et sur un terrain contigu à l'abbaye Saint-Jacques, les croisiers de l'ordre des chanoines réguliers de la sainte Croix articulent leurs activités et l'exercice de leur spiritualité autour des grandes valeurs de l'ordre : la vie commune, l'obéissance, la pauvreté individuelle et la chasteté. L'usage de l'œuvre de Jacques de Voragine sert donc aux actions et à la contemplation, aux offices, lors de la prédication et à l'étude individuelle. La présence d'une œuvre comme la « Légende dorée » en deux copies au sein de l'institution doit être entrevue au travers des traces d'utilisation visibles au sein des deux manuscrits. Volontairement peu détaillée, car cela nécessiterait un examen trop approfondi qui ne peut s'aborder dans le cadre de cette communication, nous pouvons cependant nous arrêter à quelques remarques.

III. 7. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Liège, mss 76 C, f. 271v.
© Lucie Doyen.



venants de sa fabrication. Pour le manuscrit 76 C, le nom du copiste est connu : il s'agit d'un certain Jean de Hoenreman, actif au couvent des croisiers entre 1425 et 1480. Pour le manuscrit 167 D, les mentions sont indirectes et résultent d'études sur les relieurs attachés au couvent à cette époque : les Frères Jean Kempis et Léonard y sont actifs jusqu'en 1451.

Nous pouvons donc conclure, sur base de ces observations et des informations au sujet des pratiques de reliure du couvent que le manuscrit 76 C en papier a été copié entre 1423 et 1451 et que le manuscrit 167 D a lui été réalisé entre 1432 et 1451. Ces deux manuscrits ont été composés après la réforme de 1410 qui toucha le couvent, dans la première moitié du xv^e siècle.

En présence de manuscrits, il est intéressant également d'en établir la provenance. Cette question est à traiter avec prudence car la provenance est à différencier de l'origine du manuscrit. Pour se faire, il faut mobiliser les

Plusieurs signes sont identifiés tels qu'une manicule dont la vocation est d'indiquer un passage important au sein du texte dans les deux manuscrits ; ce genre de marque se trouve le plus souvent dans les marges (ill. 6). Des *noti* (sg : *notum*) sont également visibles et attirent l'attention notamment dans le manuscrit 167 D. Le bas des pages noircies renseigne sur les pratiques de consultation : les pages étaient tournées par en bas, particulièrement visibles au manuscrit 167 D. Une autre pratique de consultation qui permet un accès plus rapide aux informations de l'œuvre est la présence d'une table des matières dans le manuscrit 167 D, absente du manuscrit 76 C (ill. 8).

Nous renvoyons également au mémoire de maîtrise réalisé par Jean-Paul Delpaire qui traite plus largement et en détail des manuscrits des croisiers de Liège, de Huy et de Namur³. Notons également que la majorité des manuscrits des croisiers de Liège sont conservés à la bibliothèque du grand séminaire de Liège.

En guise de conclusion, nous pouvons tirer une série d'observations en confrontant les informations dont nous disposons déjà concernant le corpus des manuscrits latins, français et néerlandais de la « Légende dorée » conservés sur le territoire de la Belgique actuelle et les

informations que nous avons affinées au sujet de nos deux manuscrits.

Les deux manuscrits conservés à l'université de Liège et dont nous avons analysé les composantes matérielles correspondent en bien des points à la majorité des témoins conservés de la Légende dorée : tant au niveau de la datation (xv^e siècle), qu'au niveau de la langue (latin), du support (papier et parchemin) que du format (in-folio) et de la disposition du texte (sur deux colonnes). L'usage qui en était fait correspond également à la majorité des témoins : les chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, en tant que frères prêcheurs, sont les principaux utilisateurs de l'œuvre. Quant aux différences, elles se relèvent d'abord au niveau du support également : l'un et l'autre représentent la production de manuscrits à la fin du Moyen Âge. Le type d'écriture employée présente la seconde différence : bien que gothiques toutes les deux, chacune en est une variante (*gothica cursiva* et *gothica hybrida*) en vogue dans nos régions dès le xv^e siècle.

Mise à part pour l'écriture, les deux manuscrits conservés à l'université de Liège sont tous les deux représentatifs de la majorité des témoins de la production des manuscrits de la « Légende dorée » de Jacques de Voragine conservés sur le territoire de la Belgique actuelle. Ces deux approches codicologiques ont permis d'une part de rapprocher ces témoins plus précisément de la production générale des manuscrits d'une même œuvre et d'autre part d'ouvrir les perspectives pour les rattacher à la production plus large des manuscrits d'une même époque et d'un même espace, le bas Moyen Âge dans nos régions.

³ DELPAIRE J.-P., *La bibliothèque des croisiers de Huy, de Liège et de Namur*, 3 t., Liège, 1970.



III. 8. JACOBUS DE VORAGINE, *Legenda sanctorum*, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et de Lettres, Liège, mss 167 D, f. 206v-207r. © Lucie Doyen.

ACTUALITÉS EN HISTOIRE BOURGUIGNONNE ET LIÉGEOISE

Jonathan DUMONT, Université de Liège (Transitions...)



L'année 2016 est décidément synonyme de nouveautés en histoire bourguignonne et liégeoise. Dans le précédent numéro du *Bulletin*¹, nous évoquions la nouvelle salle qui accueille désormais le *Reliquaire de Charles le Téméraire* et tentions de présenter les thèmes,

¹ J. DUMONT, « Encore du nouveau à propos du Reliquaire de Charles le Téméraire », *Trésor de Liège. Bulletin trimestriel*, n° 47, juin 2016, p. 3–7.

politiques essentiellement, qui permettent de comprendre le contexte dans lequel cette pièce majeure de l'orfèvrerie tardo-médiévale a vu le jour.

Les lecteurs du *Bulletin* intéressés par cette matière trouveront une occasion de prolonger ces réflexions dans l'ouvrage que vient de publier le professeur Élodie Lecuppre-Desjardin (Université de Lille) intitulé le « Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e–XV^e siècles) » (Paris-Berlin, 2016). Dans cet *opus*, l'auteur, déjà grande spécialiste de l'histoire et de la pensée politique bourguignonnes², revient sur une question majeure pour l'histoire de nos régions au Moyen Âge : les ducs de Bourgogne de la Maison de Valois ont-ils cherché à bâtir un État ? Entre les deux thèses majeures qui structurent le débat scientifique, d'une part, celle d'Henri Pirenne (les ducs Bourgogne ont conscience d'œuvrer à la construction d'un État et, pour ce faire, rompent très tôt avec leurs origines françaises), d'autre part, celle de Johan Huizinga (les ducs de Bourgogne sont avant tout des princes des lys et cette identité leur interdit toute rupture avec la France, et donc toute aventure étatique propre)³, Élodie Lecuppre-Desjardin opte pour une position médiane. Certes, il y eut une volonté de s'émanciper de la tutelle française et de centraliser le pouvoir, mais cette démarche apparaît seulement à partir de Charles le

² Voir, entre autres, son premier ouvrage É. LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004.

³ Les deux thèses sont présentées dans M. BOONE, « L'automne du Moyen Âge : Johan Huizinga et Henri Pirenne ou "plusieurs vérités pour la même chose" », *Autour du XV^e siècle*. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Várvaro, éd. P. MORENO, G. PALUMBO, Liège, 2008, p. 27–51.

Téméraire. Elle parle ainsi de « moment » Charles le Téméraire, qui se caractérise par la volonté de briser des logiques de gouvernement anciennes, afin d'accélérer l'intégration des territoires gouvernés et conquis (Liège, la Lorraine). La tentative de Charles eut cependant l'effet inverse : plutôt que de susciter l'adhésion au projet bourguignon, sa centralisation à marche forcée provoqua un repli identitaire chez les membres de la noblesse régionale – voire même de la grande noblesse bourguignonne – et de l'élite urbaine. Toutes deux voyaient en Charles la fin de leurs privilèges politiques et économiques, en un mot, de leur existence sociale. Tout ceci amène l'historienne à décrire l'espace politique régi par les ducs de Bourgogne non comme un État mais comme une « Grande principauté », non comme un ensemble de terres où prime le sentiment d'allégeance envers un souverain et des institutions, mais où dominent davantage les relations interpersonnelles.

En évoquant le contexte politique et intellectuel global dans lequel la construction bourguignonne s'est opérée, l'auteur nous semble offrir des clés permettant mieux de saisir le sens de l'action du duc Charles vis-à-vis de la cité de Liège et plus particulièrement de son geste d'offrir un reliquaire le représentant à la cathédrale Saint-Lambert. Par là, Charles se présente comme le protecteur des terres de Saint-Lambert, son avoué (titre qu'il reçut en effet), signifiant l'intégration du territoire liégeois au sein de la mosaïque bourguignonne, comme cela a été mis en évidence la première fois dans l'ouvrage de Jean-Louis Kupper et de Philippe George, *De la violence et du sacré* (Liège, 2007). En fait, à lire É. Lecuppre-Desjardin, on comprend qu'il y eut, chez Charles, une véritable réflexion territoriale (chap. 6, *La figure et le nombre, réflexions sur la conscience du territoire*, p. 265–312) qui dépassait tout ce que ses prédécesseurs avaient pu penser. En effet, pour ses aïeux, le territoire avait moins un sens géographique et cartographique, donc visuel, que juridique. Ils se représentaient avant tout leurs possessions comme un ensemble de droits, qui se matérialisaient dans leur titulature extensible de « ducs de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, de

Luxembourg, comte de Flandre », etc. Charles le Téméraire fut précisément celui des quatre ducs Valois de Bourgogne qui tenta de développer une vision unificatrice de ses territoires, laquelle entraînait en conflit avec la perception que les élites et les sujets de chacune de ses principautés et villes avaient de leur espace respectif et, donc, de leur identité politique. Ainsi, le *Reliquaire* et la prise de possession symbolique de la terre de saint Lambert qu'il révèle s'intégrerait à cette politique territoriale plus générale élaborée par Charles et ses conseillers⁴.



Jan VAN EYCK, *Vierge au chanoine van der Paele*, détail figurant le donateur avec saint Georges, 1436, Groeningemuseum, Bruges.

⁴ Pour ceux de nos lecteurs qui aimeraient en apprendre davantage, le professeur Lecuppre-Desjardin nous fera l'honneur de sa présence à Liège, le 18 octobre, pour deux interventions. La première s'intégrera au séminaire 2016–2017, *Les rouages de l'État bourguignon*. Le professeur Lecuppre y parlera, avec Anne-Laure Van Bruaene (professeur à l'université de Gand) de la question de la *Vie urbaine* dans les pays bourguignons, une matière propice à évoquer le cas liégeois (université de Liège, place du 20-Août, bât. A1, salle Lumière, 14 h–16 h). Ensuite, elle nous présentera plus en détails son livre lors d'une conférence, en soirée, intitulée *Les mirages de l'État. Réflexions sur la construction politique bourguignonne au xv^e siècle* (Université de Liège, place du 20-Août, bât. A1, salle Grand Physique, 18 h). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter web.philo.ulg.ac.be/transitions/portfolio-item/agenda ou à écrire à jonathan.dumont@ulg.ac.be.

CYCLE DE CONFÉRENCES DU TRÉSOR DE LIÈGE

2016-2017

Le Trésor donne à nouveau la parole aux jeunes diplômés universitaires

Notre cycle est organisé avec le soutien de la Province de Liège. Toutes les conférences ont lieu à la Maison des Sports de la Province, rue des Prémontrés 12 à 4000 Liège, **le mardi à 18 heures 30 précises**.

22 novembre 2016 : Merry DEMAUDE (ULg)

Vraies ou fausses pierres au Moyen Âge : à propos de la croix du Trésor (XIII^e siècle) et d'autres orfèvreries.

13 décembre 2016 : Christophe MASSON (ULg)

1316 : la Paix de Fexhe. Un texte trop connu, une réalité trop méconnue ?

10 janvier 2017 : Jonathan DUMONT (ULg)

L'après Charles le Téméraire dans les Pays-Bas ou la reconstruction d'une légitimité princière.

14 février 2017 : Pierre-François PIRLET (ULg)

L'habit fait-il le moine ? Le confesseur du Gouverneur des Pays-Bas espagnols.

14 mars 2017 : Quentin VERREYCKEN (Université Saint-Louis Bruxelles)

« Inspiré par Mars et Justice » : Charles le Téméraire, une certaine idée du pouvoir.

18 avril 2017 : Christophe BECHET (ULg)

La religion des Rois des Belges : de Léopold I^{er} à Baudouin.

9 mai 2017 Alexandre ALVAREZ (ULg)

« Parcours de découverte de la collégiale Saint-Jean de Liège, de Notger à nos jours »

6 juin 2017 : Marie VAN EECKENRODE (UCL)

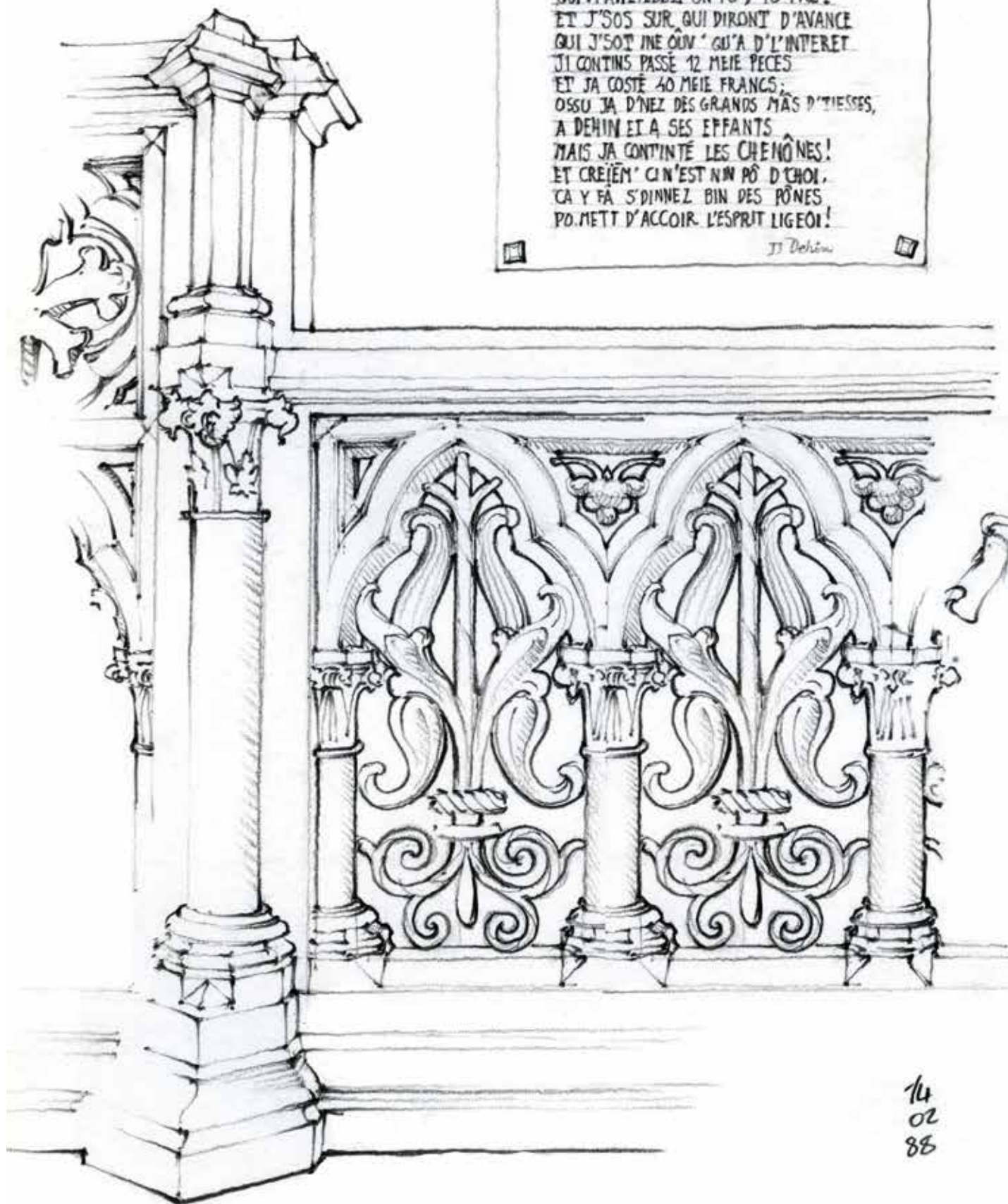
Tout cela n'est pas que de la politique. Gouverner en Hainaut au temps des Ducs de Bourgogne.

Renseignements : kschmidt@ulg.ac.be – modératrice : Christine Renardy.

cathédrale st. Paul
CÔTURE DU CHOEUR.
1869.

SOS L'PONTIFICAT D'NOSTE EVÊKE
THÉOPH' JOSEF DE MONTPELLIER!
QU'A DINEZ L'ORDE A L'ARCHITECKE
DE FÉ ON PLAN PO M'FIGNOLÉ
ADON JA STU ATTITOTAIE
PAR MAISS' DEHIN ET SES CING FILS
QU'ONT EPOÏ JUS TREUS ANNAÏES
PO M'QUIMINCI ET PO M'FINI.
A TOS LES CIS QU'ONT DES QU'NOHANCES,
QUI M'AWETESSE ON PÔ D'TO PRET
ET J'SOS SUR QUI DIRONT D'AVANCE
QUI J'SOT INE OUV' QU'A D'L'INTERET
JI CONTINS PASSÉ 12 MEIE PECES
ET JA COSTÉ 40 MEIE FRANCS;
OSSU JA D'NEZ DES GRANDS MÂS D'TIESSES,
A DEHIN ET A SES EFFANTS
MAIS JA CONTINTE LES CHENÔNES!
ET CREÏEM' CIN'EST NIN PÔ D'CHOI,
CA Y FÂ S'DINNEZ BIN DES RÔNES
PO METT D'ACCOIR L'ESPRIT LIGEÏ!

JJ Dehin



À Liège, la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvegardées, ainsi que celles d'églises disparues dans le diocèse de Liège, sont présentées dans les bâtiments du cloître de l'actuelle cathédrale Saint-Paul : orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été réalisées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.



TRÉSOR
DE LIÈGE